



Le conseil de Maurice Kamto, Robert Amsterdam, ne croit plus en état de droit au Cameroun.

36 militants du MRC au total ont été condamnés à diverses peines allant de sept à cinq ans ferme. Alain Fogué, trésorier national du parti, Olivier Bibou Nissack, le porte-parole de Maurice Kamto, Awasum Myspa présidente des femmes du MRC et Pascal Zamboue ont écopé des plus lourdes peines, sept ans chacun.

Tous étaient poursuivis pour « insurrection » et « atteinte à la sûreté de l'État ».

Pour Robert Amsterdam, l'avocat canadien de Maurice Kamto, « Avec ces condamnations draconiennes à l'encontre des partisans de Kamto, le régime de Biya montre très clairement qu'il ne croit pas à la légitimité de son autorité. ».

With these draconian sentences against Kamto supporters, the Biya regime very plainly demonstrates that they do not believe there is any legitimacy to their authority.

Cameroun: sept ans de prison pour des cadres du MRC <https://t.co/lm0xbhggA4>

— Robert Amsterdam (@robertamsterdam) [December 27, 2021](#)